

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Meix-devant-Virton, Monsieur Pascal François, en date du 28/08/2018 ;

L'autorisation	N° EC128
Est délivrée à	Comité des fêtes de Sommethonne
Domicilié	Rue Haute, 61-62 à 6769 Sommethonne
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	"Salle Saint-Maurice" situé Rue Haute 61-62 à 6769 Sommethonne
Capacité	48 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 27/08/2023.

Le 24/09/2018

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts
Camps

Adèle Guillaume